



## Marie-Hélène VANELSTRAETE

Echevine de la mobilité, de la sécurité routière, du logement et du patrimoine

Rejoignez-moi sur Facebook!



MOBILITÉ

## Le futur quartier de la gare sur les rails

Après une année de concertation entre la Ville de Mouscron, le SPW Mobilité, le SPW Routes, la SRWT (Société Régionale Wallonne du Transport), TEC-HAINAUT et la SNCB, l'agence bruxelloise «Suède 36» livre un projet ambitieux pour la requalification de la gare.

Le quartier de la gare constitue une des portes d'entrée de la ville les plus fréquentées et visibles de Mouscron. Automobilistes, piétons, cyclistes et transports en commun se partagent chaque jour un espace public en mutation.

Au lendemain de l'achèvement de la Route de la Laine, la ville de Mouscron, par la voie de ses Services Mobilité et Voirie, pourra démarrer les aménagements de la gare. «Ceux-ci permettront de créer un nouvel espace partagé entre les différents modes de transports, avec comme priorité, de favoriser les modes doux, de veiller à la durabilité du quartier et de créer un espace agréable et convivial où il fait bon s'attarder», souligne Marie-Hélène Vanelstraete, échevine de la mobilité, de la sécurité routière, du logement et du patrimoine.

### ESPACES VERTS EN ENTRÉE ET SORTIE DE VILLE

L'actuel affichage «La ville de Mouscron vous souhaite la bienvenue» à proximité du pont

de Sainte-Thérèse devrait à l'avenir mener les usagers de la route vers un nouveau poumon vert, à deux pas de la gare. Le talus qui longe le chemin de fer serait dilaté et formerait un espace vert aéré et agréable disposant d'une bande de stationnement longitudinal. Ce véritable petit parc sera propice à la promenade et la flânerie.

### UN QUAI BUS POUR LES RASSEMBLER TOUS

Acteur du projet, le TEC Hainaut devrait abandonner son «préau» pour un grand quai où les douze arrêts de la société publique de transport prendrait place.

Le large quai central en épi formerait un nouvel espace public agrémenté d'arbres et de bancs. «L'aménagement serait plus fonctionnel pour les bus et plus sécurisant pour les usagers puisque le principe d'un quai central permet de réguler tous les mouvements piétons

d'entrées et de sorties de la gare des bus», précise Nathalie Blancke, responsable du service mobilité à la ville de Mouscron.

### PLACE À LA MOBILITÉ

La place de la gare offrirait plus d'espace aux terrasses, à la végétation, aux piétons et aux cyclistes. Le schéma directeur prévoit, en effet, plus de convivialité et de sécurité pour les centaines de navetteurs mais aussi les scolaires qui traversent aujourd'hui un espace fortement dévolu aux voitures et aux camions.

Une attention toute particulière sera apportée à l'éclairage public qui soulignera des parcours, sécurisera des traversées piétonnes et luttera efficacement contre le sentiment d'insécurité.

L'espace public dévolu aux aménagements de confort et de convivialité passe de 15% à 77%

Des dépose-minutes, des emplacements pour personnes à mobilité réduite et taxis devraient voir le jour aux abords directs de la gare. En comptant le projet de parking SNCB côté Luigne, le nouvel aménagement porterait à 344 le

nombre de places de parking aux abords de la gare, soit, 148 de plus qu'aujourd'hui. Celles-ci se situeraient dans la rue du Phénix, à côté du Domaine de Médicis et derrière les voies ferrées, à proximité du centre de tri postal, rue du Bornoville. Les navetteurs pourront rejoindre la gare via la prolongation du tunnel sous voies et la future passerelle.

Ce vaste projet est estimé à environ 14 500 000€ répartis entre le SPW Route, la SRWT, le TEC-Hainaut, la SNCB et la ville de Mouscron.

A ce titre, les partenaires ont introduit un dossier commun afin de pouvoir bénéficier de subventions européennes pour la mise en oeuvre de ce projet d'ampleur.

### LA GARE DES BUS

Près d'un million d'euros seront nécessaires pour aménager le nouveau quai d'une centaine de mètres de long.

Chaque bus de la société publique de transport disposera de son propre arrêt, ce qui réduira le nombre de traversées piétonnes au profit de la sécurité des usagers.

